

Commune d'AVIGNON LES SAINT CLAUDE

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020
COMPTE-RENDU**

Le 19 mai 2020, une convocation a été adressée par Monsieur Yves POËTE, maire sortant, à chacun des conseillers élus le 15 mars 2020, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales.

Le vendredi 26 mai 2020 à 18 heures, le Conseil s'est réuni à la Mairie.

ORDRE DU JOUR

- Installation du conseil municipal,
- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Élection du maire,
- Détermination du nombre des adjoints,
- Élections des adjoints,
- Charte de l'élu local lu par le maire élu,

1 - Installation du conseil municipal

La séance est déclarée ouverte sous la présidence du Monsieur Yves POËTE, maire sortant, qui procède à l'appel nominatif de chacun des élus, en donnant lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et déclare installer chacun des élus susmentionnés dans leurs fonctions de conseillers municipaux. Monsieur Yves POËTE fait part de son émotion suite au décès de Monsieur Claude BESSARD, 11^{ème} élu sur la liste et quitte le Conseil.

En application de l'article 2122-8 du CGCT, Monsieur Denis GRANDPERRET assure la présidence de l'assemblée en qualité de doyen d'âge du nouveau conseil.

Présents : Mesdames Heydie BOURBON, Caroline BRAUN, Sandra PERALTA, Amélie GABILLET, Messieurs Loïc CHARNAUD, Denis DANIEL, Stéphane GRAHEK, Denis GRANDPERRET, Sébastien JOST, Régis SAUVEUR

2 -Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Denis GRANDPERRET fait procéder à la désignation d'un secrétaire de séance, le Conseil choisit Monsieur Loïc CHARNAUD pour secrétaire de séance.

Monsieur Denis GRANDPERRET invite ensuite à constituer un bureau de 2 assesseurs, pour le dépouillement des votes relatifs à l'élection du maire et des adjoints. A l'unanimité, Monsieur Denis GRANDPERRET et Madame Caroline BRAUN sont désignés assesseurs.

3 - Élection du maire

Selon le code des collectivités territoriales, Monsieur Denis GRANDPERRET, doyen d'âge assure la présidence du nouveau Conseil et fait procéder à l'élection du maire :

Votants	Nuls	Exprimés	majorité
10	0	10	6

A obtenu Madame Caroline BRAUN: 10 voix

Madame **Caroline BRAUN** ayant atteint la majorité absolue est proclamée maire et aussitôt installée.

4 - Détermination du nombre des adjoints

Madame le maire propose un nombre de 3 postes d'adjoint sur un total de 3 postes autorisés. Après délibération, la proposition de Madame le maire en faveur de la création de 3 postes d'adjoint reçoit 10 voix favorables.

5 - Élection du premier adjoint :

Votants	blanc	Exprimés	majorité
10	0	10	6

A obtenu Monsieur Régis SAUVEUR : 10 voix

Monsieur **Régis SAUVEUR** est nommé premier adjoint.

6 - Élection du deuxième adjoint :

Votants	blanc	Exprimés	majorité
10	1	10	6

A obtenu : Madame Sandra PERALTA : 9 voix

Madame **Sandra PERALTA** est nommée deuxième adjointe.

7 - Élection du troisième adjoint :

Votants	blanc	Exprimés	majorité
10	0	10	6

A obtenu : Monsieur Sébastien JOST : 10 voix

Monsieur **Sébastien JOST** est nommé troisième adjoint.

8- Charte de l'Élu local

Madame le Maire donne lecture de la Charge de l'Élu local, un exemplaire est distribué à chaque membre du Conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le maire lève la séance après avoir fixé la date du prochain conseil municipal au 5 juin 2020 à 18h.

Le maire,
Caroline BRAUN

Le secrétaire de séance
Loïc CHARNAUD



BRAUN Caroline 	SAUVEUR Régis 	PERALTA Sandra 	JOST Sébastien 
BOURBON Heydie 	CHARNAUD Loïc 	DANIEL Denis 	GABILLET Amélie 
GRAHEK Stéphane 	GRANPERRET Denis 		

